



**TERMES DE REFERENCE**

**SERVICES DE CONSULTATION No 01-1.1.1 AFF**

**SUR**

**POLITIQUES ET PRATIQUES DE GESTION DURABLE DES TERRES DANS  
DIFFERENTS TYPES DE FORETS EN AFRIQUE**

## 1.0 INTRODUCTION

Le Forum forestier africain (AFF) est une organisation panafricaine non gouvernementale dont le siège est à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la recherche et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des forêts et des ressources forestières de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations et pour la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif du Forum est de fournir une plate-forme et de créer un environnement propice à l'analyse indépendante et objective, au plaidoyer et aux conseils sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion, à l'utilisation et à la conservation durables des forêts et des ressources forestières de l'Afrique dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté, promouvoir l'égalité du genre et le développement économique et social.

AFF a obtenu un financement de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI) pour mettre en œuvre un projet intitulé "*Renforcement de la gestion et de l'utilisation des écosystèmes forestiers pour le développement durable en Afrique*". Le projet vise à générer et à partager des connaissances et des informations par le biais de partenariats de manière à contribuer à l'élaboration de politiques, à la prise de décisions et au renforcement des capacités en vue d'améliorer la gestion des forêts et de mieux lutter contre la pauvreté et protéger l'environnement en Afrique. L'un des principaux objectifs du projet est de renforcer les capacités des principales parties prenantes à gérer durablement les ressources forestières de manière à accroître l'offre de biens et services écosystémiques, notamment par le biais d'approches de gestion durable des terres (GDT), d'interventions visant à limiter la perte du couvert forestier, d'une utilisation rationnelle et efficace des ressources forestières et de la gestion durable des forêts.

### 1.1 Contexte

L'Afrique se caractérise par une très grande diversité de ressources naturelles de ses multiples écosystèmes, notamment leurs sols, leurs végétations, leurs eaux et leurs ressources génétiques qui constituent le principal capital naturel de la région et le fondement du développement durable. Parmi ces écosystèmes, les forêts sont des sources précieuses de nourriture, de fibres et de matières premières pour les industries, ainsi que de services écosystémiques essentiels. Cependant, pour répondre aux besoins d'une population croissante dans la recherche de leur développement, les ressources forestières de l'Afrique sont soumises à une très forte pression. De plus en plus, le développement a un impact négatif sur le paysage forestier et sur la capacité des écosystèmes forestiers à fournir des biens et services. Les deux principaux défis auxquels sont confrontées les forêts africaines sont le déboisement et la dégradation des forêts ; et ils ont un impact direct sur le couvert forestier. Souvent, ce sont les plus pauvres des communautés rurales et urbaines qui sont les plus dépendantes des forêts, de sorte que la déforestation et la dégradation des forêts augmentent leur vulnérabilité et entravent les efforts visant à améliorer leurs moyens de subsistance.

Pour inverser les tendances actuelles de la déforestation et de la dégradation des forêts en Afrique, il faut concevoir et mettre en œuvre des stratégies qui s'attaquent à d'autres facteurs sectoriels ayant un impact négatif sur la foresterie (agriculture, politiques énergétiques, expansion urbaine, exploitation minière, politiques foncières, etc). En effet, un équilibre acceptable devrait être atteint entre le développement économique et la conservation de l'environnement à tous les niveaux pour assurer la survie des forêts et, par extension, leur capacité à fournir des biens et services écosystémiques afin d'améliorer les moyens de subsistance des communautés qui leurs sont tributaires. Cet objectif peut être atteint grâce à des approches et des pratiques intégrées de gestion durable des terres (GDT) qui prennent en compte les secteurs clés ayant un impact sur les forêts.

L'aménagement du territoire est la préoccupation de nombreux gouvernements africains qui visent à

harmoniser les objectifs nationaux et locaux sur le long terme. A cette fin, les gouvernements africains ont développé des stratégies, des plans et des politiques d'aménagement du territoire avec pour but de soutenir un développement harmonieux des différents secteurs et de faire face à la perte des services écosystémiques forestiers et de la biodiversité. Cela exige une approche concertée de la gestion des ressources forestières et des arbres par le biais des stratégies viables de gestion des terres qui intègrent explicitement la biodiversité et les services écosystémiques, les besoins de conservation, les considérations environnementales et socio-économiques au niveau du paysage. Il s'avère donc important de mener des études pour une compréhension approfondie des approches et des pratiques de gestion des terres existantes et de leur capacité à protéger les terres forestières afin d'orienter le développement des meilleures pratiques de GDT pour une gestion durable des forêts.

## **1.2 Justification**

Pour son plan de travail 2019-2020, le Forum prévoit de mener des études pour identifier et promouvoir les possibilités de conservation et de gestion durable des ressources forestières africaines afin d'améliorer l'approvisionnement en biens et services écosystémiques. Il s'agira de recenser, d'analyser et de diffuser des informations sur les approches et les pratiques de gestion durable des terres appliquées dans différents types de forêts (forêts humides/pluviales, mangroves, boisés, parcs), d'évaluer leur durabilité, leur potentiel de protection des terres forestières et les arrangements institutionnels à cet égard. Pour cela, AFF recrute 4 experts pour entreprendre les études dans quatre sous-régions africaines à savoir l'Afrique orientale, australe, centrale et occidentale.

## **2.0 BUT DE LA CONSULTATION**

Entreprendre des études sur les approches et les pratiques de gestion des terres, dans différents types de forêts, afin d'éclairer l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui, grâce à des pratiques de gestion appropriées, permettent aux utilisateurs des terres de maximiser les avantages économiques, sociaux et écologiques de la terre tout en protégeant les forêts.

### **Tâches spécifiques**

1. Identifier et documenter les approches et les pratiques de gestion des terres, y compris les politiques qui les guident pour différents types de forêts ;
2. Évaluer la durabilité de ou des approches et pratiques prometteuses en matière de gestion des terres identifiées au point 1 ci-dessus ;
3. Évaluer le potentiel des approches et des pratiques de gestion des terres identifiées au point 2 ci-dessus, en termes de compatibilité avec (a) le développement socioéconomique et (b) la conservation des forêts et (c) la gestion des arbres hors forêt ;
4. Évaluer dans quelles mesures les parties prenantes du secteur forestier intègrent les approches et les pratiques de GDT identifiées dans leurs plans et activités forestiers ;
5. Évaluer les rôles des hommes et des femmes dans la protection des terres forestières et l'adoption d'approches et de pratiques appropriées de gestion durable des terres (GDT) dans différents types de forêts sélectionnés ;
6. Identifier les mécanismes institutionnels, politiques et juridiques et autres aspects qui peuvent être utilisés pour améliorer la protection des terres forestières dans les zones d'étude ; et
7. Préparer des documents scientifiques pertinents à partir des résultats.

### **2.1 Résultats attendus**

- a) Un rapport d'environ 40 pages (à l'exclusion des références) sur la consultation ;
- b) Au moins un article de revue à publier avec le personnel du Secrétariat qui s'impliquera dans ce travail ;

- c) Une note de synthèse politique et une fiche d'information à finaliser en collaboration avec le personnel concerné du Secrétariat de AFF.

### **3.0 QUALIFICATIONS ET COMPETENCES MINIMALES**

- Être titulaire au moins d'une maîtrise en gestion des ressources naturelles, en foresterie, en gestion de l'environnement ou dans un domaine connexe ; un doctorat sera un avantage supplémentaire ;
- Être un expert régional possédant de vastes connaissances et au moins cinq ans d'expérience en foresterie et en gestion des ressources naturelles en Afrique ;
- Avoir de bonnes compétences en rédaction et avoir au moins écrit un chapitre de livre et publié des articles dans des revues à comité de lecture ; et
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication écrite et orale en anglais ou en français.

### **4.0 DUREE DE LA CONSULTATION**

Les tâches prévues dans les présents termes de référence portent sur deux mois-personnes de travail, à compter du **27 janvier 2020** et s'étalent sur une période de quatre mois. Les consultants travailleront à partir de leur lieu de résidence, mais seront en étroite collaboration avec le personnel concerné du Secrétariat de AFF, tout en respectant le calendrier de livraison convenu.

### **5.0 COMMENT POSTULER**

Veillez envoyer un courriel en mentionnant le titre et le numéro de cette consultation (**SERVICES DE CONSULTATION NO 01-1.1.1 AFF-POLITIQUES ET PRATIQUES DE GESTION DURABLE DES TERRES DANS DIFFERENTS TYPES DE FORETS EN AFRIQUE**) en objet et joignez une proposition contenant :

- Une lettre de motivation indiquant comment vous répondez aux exigences en matière de qualifications et d'expérience sus mentionnées ;
- Les domaines de résultats clés, activités spécifiques correspondantes et méthodologie pour les exécuter ;
- Une matrice de données répertoriant les besoins d'information par rapport aux sources de données ;
- Une ébauche de plan de travail (livrables clairement indiqués) en fonction des semaines de travail pour chaque résultat clé ;
- Une table des matières provisoire avec le nombre de pages correspondant ; et
- Un CV mis à jour

Veillez postuler avec en ligne d'objet : **“SERVICES DE CONSULTATION No 01-1.1.1 AFF - POLITIQUES ET PRATIQUES DE GESTION DURABLE DES TERRES DANS DIFFERENTS TYPES DE FORETS EN AFRIQUE”** et en indiquant pour quelle région vous postulez, à Dr Doris Mutta au [d.mutta@cgiar.org](mailto:d.mutta@cgiar.org) et à Dr Henri-Noël Bouda au [h.bouda@cgiar.org](mailto:h.bouda@cgiar.org), avec copie à [exec.sec@afforum.org](mailto:exec.sec@afforum.org)

La date limite d'inscription est le **22 décembre 2019**, seuls les candidats retenus seront contactés.